

Compte rendu – Web @telier n°3

Commerces de proximité

L'implication citoyenne comme levier de
redynamisation des espaces ruraux ?

Jeudi 25 mai 2023



INTRODUCTION

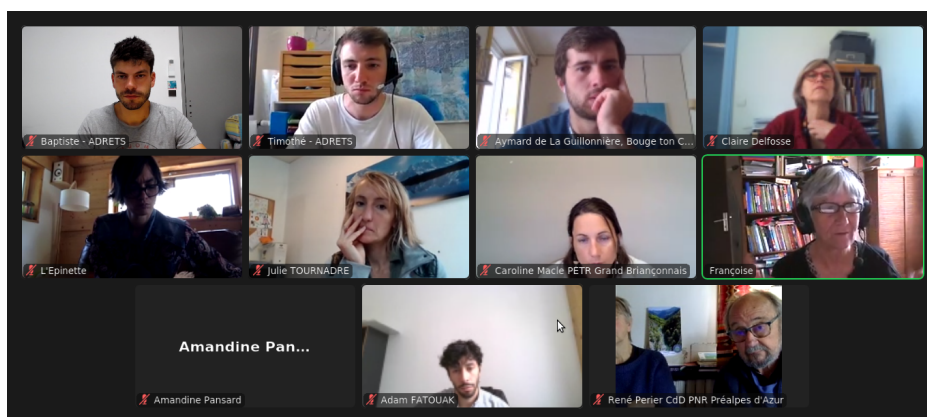
Pour ce troisième Web@telier, l'équipe de l'ADRETS a souhaité mettre en lumière les enjeux et problématiques que peuvent rencontrer les territoires ruraux alpins vis-à-vis des **commerces de proximité**. L'axe par lequel nous avons abordé ce sujet est celui de l'implication citoyenne comme potentiel levier pour aider à l'implantation et à la pérennisation de ces commerces.

Pour cela, nous avons eu l'occasion d'écouter et d'échanger avec 3 intervenant.e.s :



- **Claire Delfosse**, chercheuse en géographie et directrice du Laboratoire d'Etudes rurale à l'université Lyon 2, qui a apporté une contextualisation nécessaire.
- **Aymard de la Guillonnière**, Responsable opération épicerie participatives chez l'association Bouge ton Coq, qui a présenté une initiative pertinente.
- **Jessica Roth**, une bénévole de l'épicerie participative L'Épinette, à Faverges Seythenex, qui a proposé un retour d'expérience concret.

Quelles possibilités d'action s'ouvrent aux citoyen.ne.s ? Comment les collectivités peuvent-elles s'impliquer ? En quoi les épicerie participatives peuvent-elles être le terreau fertile à d'autres dynamiques sociales (animations, lien social, services de proximité) ? Quels sont les leviers et les freins au déploiement de ces initiatives ? C'est, entre autres, au travers de ces questionnements que les intervenant.e.s et les participant.e.s ont évolué.e.s lors de ce troisième Web@telier.



COMPTE-RENDU

Introduction par Claire Delfosse, professeure de géographie à l'Université Lyon2 et directrice du Laboratoire d'Etudes rurales.

Les commerces de proximité, kesako ?

Pour introduire ce webinaire, Claire Delfosse a pu définir les enjeux relatifs à l'installation de commerces de proximité en milieu rural. On voit ainsi que la question des commerces de proximité se trouve au croisement de plusieurs problématiques telles que l'accès aux services, la mobilité mais aussi les questions sociales. On remarque aujourd'hui à ce titre une multiplicité d'initiatives qui donnent à voir un nouveau regard sur le milieu rural, en le présentant comme un "territoire des possibles", notamment au regard de la transition écologique.

Claire Delfosse se définit comme géographe de la ruralité. Elle mène de nombreux projets de recherche-action sur le développement local. Ses travaux présentent une double entrée :

- Entrée "produit de terroir" : exemple d'une recherche nationale sur les crémiers/fromagers.
- Entrée "culture" : de par la porte d'entrée sur la culture et l'implication citoyenne que peuvent représenter les commerces : exemple des cafés-librairie.

L'installation de commerces de proximité est un axe fort du développement territorial : on voit de plus en plus de collectivités territoriales travaillant sur cette question ainsi que plusieurs travaux de recherche. À ce titre, on peut nommer la dynamique régionale lancée par Cap Rural et le Laboratoire d'Études rurales (LER) de l'Université Lyon2 sur la pauvreté et la précarité en milieu rural, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2019, et ayant mené à la création d'un groupe de travail. [Plus d'infos sur le site de Cap Rural ici.](#)

Si l'INSEE définit les commerces de proximité à travers la réponse aux besoins alimentaires qu'ils peuvent fournir (épicerie, boucherie, café, boulangerie, etc.), on voit qu'ils peuvent remplir d'autres missions, notamment du fait de la spécificité des milieux ruraux : rôle du marché, rôle de l'itinérance, rôle des services ou place de la saisonnalité. Enfin, on peut souligner l'intérêt que peut représenter l'itinérance pour la (re)dynamisation de territoires ruraux, parfois enclavés.



Quels enjeux ?

On peut voir plusieurs enjeux forts liés à l'installation de commerces de proximité en zone rurale :

- l'accès à des produits alimentaires et non-alimentaires, mais aussi à des services,
- la baisse du nombre de commerces de proximité suite à l'arrivée des grande surfaces dans les années 80 et 90,
- un certain vieillissement de la population, et donc des commerçant.es,
- des difficultés pour les commerçants dans la reprise de leur commerces, liées notamment à la difficile rentabilité de ces commerces, la concurrence avec les grandes surfaces ou la vente en ligne ou encore des problématiques d'approvisionnement,
- de nouvelles demandes de la clientèle, s'orientant notamment vers une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement (produits locaux, bio, vrac, etc.),
- l'accessibilité de ces commerces en lien avec la mobilité de la population.

On peut voir sur ces enjeux [le rapport d'information de l'Assemblée Nationale](#) réalisé par la mission d'information sur le rôle et l'avenir des commerces de proximité dans l'animation et l'aménagement des territoires.

Quelles réponses à ces constats ?

Plusieurs réponses peuvent être apportées à ces différents constats. D'abord du point de vue des politiques publiques : de nombreuses collectivités territoriales reprennent des fonds de commerces et aident au financement de commerces multi-services par exemple, tel qu'à pu le faire le Conseil Départemental de la Loire.

Ensuite, du point de vue de l'implication citoyenne. On note ainsi que le secteur du commerce, inséré dans l'Économie Sociale et Solidaire, est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. On trouve ainsi plusieurs initiatives associatives qui cherchent à répondre aux besoins actuels tels que l'accès à une alimentation de qualité, à prix correct avec une animation culturelle. Le "[Magasin des possibles](#)" de Semur-en-Brionnais est un bel exemple d'initiative citoyenne mêlant épicerie, café et tiers-lieux. Un autre exemple d'initiative citoyenne est le montage de conciergeries de territoires, qui peuvent être financés par le biais de programmes européen, tel que le programme LEADER. Voir à ce titre le [dossier sur les conciergeries en milieu rural de Cap Rural](#). Des initiatives peuvent également voir le jour au niveau individuel par le biais de financement participatif. On trouve également tout un mouvement d'agriculteur.ices veillant à cultiver, transformer et distribuer leurs produits en vente directe en se regroupant par exemple à travers des



installations collectives et en ayant parfois une dimension associative (voir le métier de boulangers paysans).

D'autres initiatives sont visibles à l'échelle européenne : [le projet européen AlpFoodway](#), porté notamment par le PNR des Bauges, vise par exemple la création d'un modèle de développement économique, social et culturel durable pour les zones de montagne, basé sur la sauvegarde et valorisation du patrimoine alimentaire de l'Espace Alpin et sur l'adoption d'outils de marketing et de gouvernance novateurs.

Intervention d'Aymard de la Guillonnière, responsable épicerie participatives chez Bouge ton Coq.

Bouge ton Coq est un mouvement citoyen créé en 2020 par deux frères auvergnats avec l'objectif de proposer des initiatives pour ramener des services en ruralité. Par ailleurs, Bouge ton Coq aide également à l'ingénierie et au financement de projets pertinents en ruralité, tout en appuyant les dynamiques de participation citoyenne. Le travail de l'association porte sur deux sujets principaux, l'idée étant de déployer ces deux initiatives dans un maximum de territoires ruraux différents :

- Depuis 2020 avec les épicerie participatives, mises en place conjointement avec la SAS Monépi. La démarche est détaillée [sur le site de Bouge Ton Coq, ici](#).
- Depuis novembre 2022 avec un volet sur la santé, grâce à "Médecins solidaires". Cette initiative consiste à déployer une cinquantaine de médecins dans la commune d'Ajain, en Creuse, zone qui peut être qualifiée de "désert médical", et qui se relaient tous les 10 jours pour assurer une permanence de soins sur le territoire.

Dans la suite de ce troisième Web @telier, Aymard a détaillé les rouages et les atouts des épicerie participatives, qui sont le symbole de l'implication citoyenne pour développer des commerces de proximité.

Une épicerie participative, kesako ?

Les modèles traditionnels d'épicerie peuvent être durs à tenir dans des petits villages ruraux car soit les produits proposés sont très chers, soit le modèle économique de l'épicerie n'est pas rentable. Le service rendu à la population n'est donc pas optimal. C'est pourquoi les épicerie participatives sont tenues par des bénévoles à hauteur d'un engagement de deux heures par mois et les locaux sont fournis par la mairie. Ainsi, cela permet de supprimer non seulement les charges salariales mais aussi le loyer. Les produits proposés sont donc à prix coûtant et en lien direct avec les producteurs du territoire.



La survie de l'épicerie n'est jamais mise en difficulté par une baisse d'activité, en effet sa seule raison d'être est basée sur le service qu'elle fournit aux habitants. De plus, Bouge ton Coq accompagne les personnes qui souhaitent mettre en place des épicerie participatives (citoyen.ne.s ou communes) en aidant à la mobilisation (organisation de réunions publiques, visio informatives), en formant le collectif et en finançant à hauteur de 1500€ l'achat du mobilier initial.

Par ailleurs « Monépi » met également à disposition des épicerie une plateforme qui permet de commander les produits qu'on ne trouve pas dans la région (PQ, dentifrice...) mais aussi de gérer la comptabilité, le référencement des produits, le planning des bénévoles... Aujourd'hui, 90 épicerie participatives sont en fonctionnement dans tous types de zones rurales, et plusieurs projets sont en cours de création comme à Villard-Saint-Pancrace dans les Hautes-Alpes (05).

→ L'ensemble de la démarche est détaillée dans [la fiche expérience](#) rédigée par l'ADRETS à ce sujet, sur notre plateforme [Comm'un Service](#).

Au-delà d'apporter un commerce, et donc un service dans un espace rural, les épicerie participatives permettent de créer du lien social. Les gens se retrouvent à l'épicerie et s'investissent dans la vie de leur village. Certain.e.s changent de pratiques et de comportements, en quittant les grandes surfaces pour se fournir majoritairement à l'épicerie. Ici, l'implication citoyenne est un véritable levier pour le développement de services à la population, de commerces de proximité et de lien social.

Témoignage de Jessica Roth, bénévole de l'épicerie participative L'Épinette à Faverges Seythenex.

L'épicerie de L'épinette est une des premières à avoir été mise en place, dès la fin de l'année 2020. Faverges-Seythenex est un petit hameau dont les services sont restreints il y avait uniquement une école et une église. A la fin des confinements dus au Covid, le projet d'épicerie participative paraissait intéressant pour redynamiser le village. Une première ouverture en 2021 s'est déroulée selon le modèle "*click and collect*" au sein d'un local provisoire. Un ordinateur a pu être acheté grâce au financement de Bouge ton Coq et donc de lancer l'épicerie. En parallèle, des enquêtes ont été menées auprès des habitants.e.s pour savoir quels produits ils souhaitent voir au sein de l'épicerie, quels horaires conviennent le mieux.



Au départ le projet a rassemblé 30 familles adhérentes, aujourd'hui elles sont 50 à s'organiser collectivement, grâce à Monépi, afin de donner vie à un commerce de proximité dans un territoire rural.

Les objectifs de Jessica et des familles adhérentes pour ce projet sont également de devenir "consomm'acteur" (consommateur.ice.s engagé.e.s, impliqué.e.s et responsables), de participer aux transitions écologiques et énergétiques (produits locaux et commandes groupées), et de favoriser le lien social entre tous.tes (gestion de l'épicerie et organisation d'animations). Le lien avec les producteur.ice.s du territoire est aussi mis en avant dans ce témoignage, puisque cela permet de garantir le prix le plus juste possible aussi bien pour les producteur.ice.s que pour les adhérent.e.s.

En 2022, un local est proposé par la mairie, offrant ainsi la possibilité de stocker des denrées et donc de proposer autre chose que des produits frais.

L'épicerie est devenue également un véritable levier social d'animation. En effet, un calendrier annuel d'animations diverses et variées est né de cette épicerie et de cette dynamique citoyenne. Des sorties fondue/raclette ont par exemple été organisées pour redynamiser le village. L'alimentation, qui concerne tous.tes les habitant.e.s du village, peut ainsi devenir le prétexte à l'essor de beaucoup d'autres activités sociales.

Toutefois, certains freins restent à noter : l'épicerie tourne selon la volonté des personnes qui l'investissent, à certains moments les personnes sont plus ou moins actives. De plus, un magasin bio qui existe en bas de la vallée a dénoncé une concurrence déloyale. L'épicerie est devenue pour un temps le vecteur de tensions territoriales. Des rencontres avec le maire ont eu lieu afin de calmer ces tensions. Le fait que l'épicerie n'est ouverte que deux heures par semaine a été mis en avant. De plus cela permet aux personnes âgées, à mobilité réduite de ne pas avoir à descendre.



ÉCHANGES ENTRE LES PARTICIPANT.E.S

Questions, réponses et échanges de conseils entre les participant.e.s

“Comment faire pour intégrer la collecte des invendus dans l'épicerie ? Quel montant des adhésions pour l'épinette ? “

Aymard de la Guillonnière et René Perier travailleront ensemble à la suite du Web@telier pour déterminer les suites possibles à un projet d'épicerie participative. Par rapport au prix des adhésions pour l'Épinette, il est aujourd'hui de 10€ minimum, graduel en fonction de l'année.

“Je vis en Maurienne, c'est-à-dire un territoire bien desservi avec plusieurs commerces de moyennes et grandes surfaces et des navettes pour aller aux magasins. Des initiatives de commerces ambulants ont été tentées mais n'ont pas pris. Quels sont donc les autres leviers pour l'implication citoyenne, autres que les épiceries ?

Claire Delfosse évoque les initiatives de conciergeries et les magasins plus indépendants qui peuvent aussi être des lieux relais, à l'image des cafés associatifs. Françoise Bellanger propose le fait de se tourner vers des tiers-lieux, ou d'autres modèles de commerces conventionnels, qui sont nombreux. La mission de [Ville à Joie](#) peut aussi être une piste de réponse à la question (voir plus bas la présentation de l'initiative).

“Comment peut-on pallier aux tensions présentes entre différents commerçants qui peuvent parfois entrer en concurrence sur un même territoire ? Quelles relations les habitant.es entretiennent avec leurs commerçants ?”

Claire Delfosse montre que les concurrences entre différents commerces ne proviennent, bien souvent, pas de la même clientèle. Il est nécessaire de mener des enquêtes (focus-groupes par exemple) avec les habitant.es pour comprendre les commerces qu'ils fréquentent, par quels accès, etc. Il est également possible de se renseigner à travers les enquêtes réalisées par les Chambres de commerces et d'industrie de son territoire.

“Comment peut-on favoriser l'installation de petits commerces de proximité ?”

Adam Fatouak évoque la possibilité d'intervenir, de manière indirecte, sur l'installation des commerces dans sa collectivité par le biais d'un ciblage de certaines cellules



commerciales, via une modification du PLU (qui peut se faire à la parcelle). Cela a été fait en Maurienne pour faire face à la multiplication du nombre de coiffeurs (près de 20 coiffeurs) avec la mise en place d'une Opération de revitalisation de territoire (ORT). Ce processus peut permettre de cibler la fonction que l'on souhaite donner à certains locaux : commerce de vente ou de service par exemple. Cette démarche n'est pas lourde et peut être modifiée au gré des besoins de la collectivité.

Françoise Bellanger : “Comment peut-on favoriser la reprise d'anciens commerces ou de locaux vides ?

Plusieurs solutions de soutien au rachat de locaux inutilisés existent : le gouvernement a par exemple lancé depuis mars 2023 un dispositif mettant à disposition des fonds pour le rachat de locaux par des communes rurales pour favoriser le maintien de commerces. Des initiatives citoyennes existent également comme la foncière rurale et solidaire “Villages Vivants” qui aide au rachat de locaux ou de terres (plus d'informations ci-dessous).

Adam Fatouak propose une réflexion, issue d'une intervention de Pierre Leroy, élu dans le Briançonnais sur les “biens sans maîtres”, des biens mis à la libre disposition des citoyen.nes.

René Perier : “Les espaces ruraux de montagnes ne sont pas très riches. Il y a une grande concurrence avec les grandes surfaces. Existe-t-il des leviers politiques ou institutionnels pour favoriser l'implantation de commerces de proximité, comme le PAT (Projet Alimentaire Territorial) par exemple ?”

Claire Delfosse montre qu'il existe des solutions développées dans certains Parcs Naturels Régionaux qui mettent en lien commerçant.e.s et producteur.ice.s. Des actions sont faites par exemple près de Bourg en Bresse avec une intercommunalité qui a décidé de favoriser le commerce local par rapport à de grandes surfaces.

Focus sur les initiatives existantes



Dispositif d'accompagnement national de soutien à l'installation de commerces dans des communes situées en zone rurale

Dispositif lancé par le gouvernement et l'ANCT en mars 2023. Ce dispositif dispose d'un budget d'une enveloppe de 12 M€ d'euros pour 2023-2024 et va jusqu'à 80 000 € par projet. Le guichet est ouvert début mars auprès des Préfectures de département. Un comité technique a lieu tous les 3 mois pour l'analyse des candidatures. Pour y prétendre, les communes intéressées doivent être des communes rurales classées (bourg rural, rural à habitat dispersé, rural à habitat très dispersé). Les porteurs de projets peuvent être publics ou privés (porteurs privés qui doivent toutefois disposer de l'appui de la collectivité territoriale d'implantation).

→ Plus d'infos ici : [Cahier des charges dispositif de soutien commerces rurales - ANCT.](#)

Villages vivants

<https://villagesvivants.com/>

Foncière rurale et solidaire, Villages Vivants achète, rénove et loue des locaux pour y installer des lieux et activités qui ramènent de la vie et des services de proximité dans les villages et campagnes. Café associatif, coopérative, magasin de producteurs, micro-crèche... Ces lieux participent au développement de modèles plus solidaires, coopératifs, qui participent à construire une société plus juste. Ce sont ces lieux que Villages Vivants souhaite soutenir. Partenaire des collectivités en milieu rural, Villages Vivants les accompagne pour réinvestir les locaux vides sur leur territoire afin d'y installer des activités économiques utiles aux habitants.

→ Prochaines visio-conférences d'information en 2023 : 13/06 ; 11/07 ; 12/09 ; 10/10 ; 14/11 ; 12/12. Plus d'informations sur le site de la structure.

1000 cafés

<https://www.1000cafes.org/>

1000 cafés propose un projet d'avenir pour contribuer à la revitalisation des petites communes rurales en ouvrant 1000 cafés dans 1000 communes de moins de 3 500 habitant.e.s Afin de développer le lien social et les services de proximité dans les villages de France, "1000 cafés" a lancé en septembre 2019 un appel à candidature à destination des élus qui souhaitent porter un projet d'ouverture de café multiservice dans leur commune. Cet appel à candidature est toujours ouvert. Ces cafés sont conçus comme des lieux ressources du territoire qui contribuent à améliorer le quotidien de ses habitant.es.



Ville à Joie

<https://villeajoie.fr/>

Ville à Joie est une entreprise de l'ESS, mais aussi et surtout une équipe de jeunes dynamiques et motivé.e.s qui organise des tournées itinérantes à travers toute la France chaque année. Lors de ces tournées, des "troupes itinérantes multiservices" s'arrêtent dans plusieurs villages ruraux pour y organiser des événements. Ville à Joie est une initiative qui rassemble commerçant.e.s, médecins, intermittent.e.s du spectacle, services publics et autres acteur.ice.s de la vie quotidienne pour ramener des services de proximité et de l'animation sur la place des communes.

Les objectifs de ces tournées sont variés : amener des services et de l'animation, mener des études de terrain sur la revitalisation de certains villages, créer du lien social, mettre en place des temps conviviaux et vivants au cœur des villages, etc.

→ Plus d'informations sur la fiche expérience [la fiche expérience](#) réalisée par l'ADRETS.

Bistrot de Pays

<https://www.bistrotdepays.com/>

Créé en 1993, le label Bistrot de Pays fonde sa mission sur des valeurs d'entraide et de solidarité au profit des bistrotiers indépendants - cafés, restaurants, commerces multiservices - situés dans des territoires ruraux. Son objectif est de valoriser l'esprit du lieu que porte chaque bistrot, de participer à sa sauvegarde, à son développement et à sa transmission. À travers des actions de communication, de formation et de mise en relation, Bistrot de Pays soutient activement des bistrots, porteurs de tradition et d'avenir, acteurs engagés au service du lien social. En 2023, 30 bistrots en communes rurales pourront profiter de l'accompagnement technique de l'association et commencer la démarche qualité leur permettant de devenir membre du réseau Bistrot de Pays. Un Bistrot de Pays s'engage à proposer des services qui n'existaient plus dans son village : dépôt de pain, de tabac, de journaux, petite épicerie, etc.

Mon petit camion : <https://monptitcamion.fr/>

Mon P'tit Camion œuvre au développement des services ambulants en milieu rural. Nous sommes basés en Bretagne et intervenons dans toute la France. Nos trois défis :

- Rendre visible la diversité des services ambulants dans les territoires.
- Amener le service au plus près des habitants grâce aux services ambulants.
- Faciliter le quotidien des commerçants ambulants.



Mon P'tit Camion accompagne les porteurs de projets à définir, expérimenter et mettre en œuvre leur offre de services. Nous intervenons à l'échelle de bassins des services : avec l'appui des élus locaux, nous interrogeons les besoins et usages des habitants et des actifs.

Comptoirs de campagne

<https://comptoirdecampagne.fr/>

Comptoir de Campagne a imaginé un nouveau modèle de commerce multiservices. Le principe repose sur un modèle de commerces multiservices convivial composés :

- d'une épicerie de produits sourcés essentiellement en circuit-court, d'un complément en produits de dépannage ;
- de services de proximité tels que la Poste, la FDJ, la presse locale, pressing, cordonnerie, etc.) ;
- d'une salle attenante au commerce accueillant des professionnels et libéraux (ostéopathe, coiffeur, assureur, banquier, etc.) ;
- d'une offre de bistrot (petite restauration et bar).

Chaque ouverture de Comptoir s'insère dans un projet d'ouverture globale de 5 à 6 Comptoirs dans une zone géographique restreinte. Cela nous permet de faciliter l'approvisionnement et de construire des relations fortes avec les producteurs. L'enseigne se développe maintenant en franchise (trois actuellement), avec le coup de pouce de municipalités pour les travaux d'installation.

Insite

<https://www.insite-france.org/>

InSite vise trois missions :

- Révéler et accompagner les initiatives portées par les communes rurales et leurs habitants afin de faire vivre et de pérenniser des dynamiques locales collectives contribuant au "bien-vivre" et à la résilience des territoires,
- Mobiliser des forces vives auprès de ces initiatives en offrant aux jeunes une opportunité d'engagement épanouissante au service des territoires ruraux,
- Créer et animer un réseau de partage et de valorisation d'idées et de pratiques participant à une transition vers une société équilibrée (coopérative, humaine et durable), et porter ensemble ce plaidoyer commun.

Avec le Volontariat Rural, InSite mobilise des jeunes de 18 à 30 ans (en service civique ou avec Québec Volontaire) qui pendant 6 mois s'installent au cœur des communes rurales afin d'y faire vivre des projets dans 3 domaines :

- Animation et lien social,
- Culture et patrimoine,



- Environnement et développement durable.

Mon Centre Bourg a un incroyable commerce

<https://incroyablecentreboulevard.fr/>

Experts en transition socio-écologique et innovation des territoires, nous proposons aux villes de moins de 10 000 habitants le programme unique en France : Mon Centre-Bourg a un Incroyable Commerce (MCBAIC). MCBAIC est une expérimentation qui débute en avril 2021 en Région Nouvelle-Aquitaine avec 6 villes sélectionnées. MCBAIC est un programme de création et d'accélération d'activités de centre-ville qui place au cœur du développement économique local les activités artisanales et commerciales indépendantes. Ce programme favorise la rencontre entre, d'une part, ceux qui ont envie d'entreprendre, et d'autre part les acteurs publics et privés du territoire, propriétaires de locaux vacants et concitoyens.



Temps de bilan

Retour synthétique sur les apports des présentations

Pour clôturer le Web@telier n°3, il a été demandé aux participant.es, grâce à [l'outil libre Post-it](#) de Colibris, de récapituler les discussions en notant les problématiques rencontrées par chacun ainsi que ce qu'il ou elle avait envie de mettre en place sur son territoire, à l'issue de ce webinaire. En voici le résultat :



Les prochaines dates

→ **Jeudi 25 septembre à 10h - Web@telier - Eco-mobilités et démobilités : quelles réalités et solutions en milieu rural et alpin ?**

→ **Mardi 12 septembre à 10h - Visio Saison - Forums saisonniers (partages de pratiques et d'expériences)**



Contacts Réseau Alpin ADRETS - Services :

Noémie Lechat – nlechat@adrets-asso.fr

Lucie Oliveres - loliveres@adrets-asso.fr

Prise de notes et rédaction :

Baptiste Marten

Timothé Digne

adrets@adrets-asso.fr

www.adrets-asso.fr

